

Les parents et l'école: histoire d'un mariage forcé?

Quand l'Etat a décrété l'obligation scolaire, il a pris en charge une partie du rôle éducatif des parents. Ce partage des compétences ne se fit pas sans heurts ni incidents de frontière. Aujourd'hui encore, il pose problème.

«Dès les débuts de l'école obligatoire, les maîtres se sont plaints du manque d'intérêt de nombreux parents»

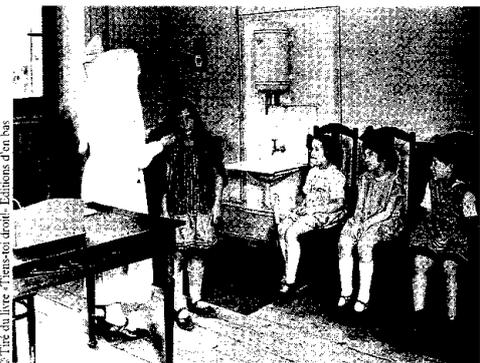
Avant que l'école ne devienne obligatoire, les parents étaient seuls responsables de l'éducation de leurs enfants. Aujourd'hui, ils partagent cette tâche avec le corps enseignant. Les règlements des cantons de Suisse romande stipulent que l'école contribue, en collaboration avec la famille, à l'épanouissement des enfants. Quelles sont les tâches éducatives qui relèvent de l'école et quelles sont celles qui relèvent de la famille? Il n'existe pas de réponse à cette question. Dès l'école infantine, on s'achoppe aux différences de perception et de représentation. Une maîtresse infantine vaudoise: *les enfants sont de moins en moins autonomes alors que leurs parents ne cessent de dire qu'ils doivent s'assumer. Certains ne savent pas faire les nœuds de leurs chaussures. J'en ai fait la remarque à une maman qui m'a rétorqué qu'à l'avenir, elle achèterait du velcro! C'est un comble!*

Des tensions dès l'origine de l'école obligatoire

Dès les débuts de l'école obligatoire, les maîtres se plainquirent du manque d'intérêt de nombreux parents à tout ce qui se faisait en classe. Ces derniers étaient hostiles à l'école qui les privait du travail de leurs enfants. Il fallut instaurer un système d'amendes pour que l'obligation scolaire fut respectée. Toutefois, au fil du temps, cette méfiance se fit de moins en moins vive. En effet, certains fils méritants des classes laborieuses obtinrent des bourses, firent des études et gravirent les échelons de la hiérarchie sociale. L'école de la République ouvrait des portes qui, jusqu'alors, n'étaient réservées qu'aux enfants des classes aisées. Certains parents eurent alors des ambitions pour leur progéniture. Cette attitude leur fut vite reprochée: *les parents veulent de petits prodiges et tiennent à ouvrir promptement une carrière à leurs enfants; cela flatte leur amour-propre*, écrit, en 1919, Edmond Quartier-La-Tente, chef du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.¹

Au début du XX^e siècle, on se mit à organiser des soirées de parents dans certaines écoles primaires des villes. Il s'agissait de les intéresser au travail scolaire et de renseigner les maîtres sur la vie des familles. En 1914, le Dr Stettbacher écrivait: *Un maître ne saurait oublier que son enseignement n'est qu'un moyen et non le but même de l'éducation; que par conséquent la famille est un milieu éducatif bien plus efficace et puissant que l'école. Il devrait donc y avoir concordance de vues entre ces deux institutions et c'est à ce but que doivent tendre tous nos efforts. Le corps enseignant reconnaît en général la nécessité d'une entente plus intime et verrait avec plaisir nombre de parents se départir de l'indifférence dont ils font preuve pour tout ce qui touche à l'école.*

L'école fut en outre chargée, dès sa création, de pallier certains fléaux sociaux: alcoolisme, vagabondage, malnutrition, manque d'hygiène. Les enfants du peuple devaient y trouver une compensation aux insuffisances de l'éducation familiale. Durant la première moitié du XX^e siècle, ce furent surtout l'hygiène et les maladies de la malnutrition qui préoccupèrent les autorités. Les enfants pauvres étaient nourris de pain, de pommes de terre et de café au lait. Ils souffraient de rachitisme, d'anémie et de dysenterie. Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne ouvrirent des cuisines scolaires. Cette innovation provoqua de vives réactions. On reprocha à l'école de se substituer à la famille et de décharger les parents d'une partie de leurs responsabilités. De



Examen des chevelures vers 1935
Dès l'origine, certaines activités de l'école ont été ressenties comme une intrusion dans la sphère privée



plus, les femmes risquaient fort de désertier leur foyer pour travailler dans les fabriques. De leur côté, les familles n'appréciaient guère parfois l'intrusion de l'école dans leur sphère privée.

Des devoirs à domicile

Autre pomme de discorde: les devoirs à domicile. En 1919, les enseignants relevaient que les enfants des familles aisées suivaient trop de cours hors des heures de classe. *Combien ne voyons-nous pas de parents qui, pour faire de leurs enfants de petites perfections, les gavent de leçons, les inscrivent à toutes sortes de cours (...) et viennent se plaindre ensuite du poids trop lourd des devoirs!* Ils reprochaient aussi aux parents de n'être pas assez exigeants et de laisser prendre à leurs enfants la déplorable habitude de baguenauder en travaillant, en sorte que les devoirs ne sont jamais finis et paraissent interminables. Ils déploraient aussi les devoirs bâclés, les récitations pas apprises, les dictées pas exercées. A l'inverse, ils reprochaient aussi à certains parents d'être perfectionnistes, d'en faire trop et de multiplier les exercices inutiles (Duchosal 1919).

Aujourd'hui, les Associations de parents d'élèves s'interrogent sur le sens des devoirs au terme d'une journée d'école et réclament plus de clarté dans le partage des rôles. Ainsi l'APE du canton de Vaud consacre son bulletin de mars 2004 aux devoirs. Pourquoi des tâches à domicile? Quel est leur sens? *Faire répéter des notions acquises en classe? Compléter le programme scolaire? Aider les élèves en difficulté? Apprendre à l'enfant à se discipliner ou à s'organiser? Etablir un lien entre l'école et les familles ou tout cela en même temps?* Et qu'en est-il de l'égalité des chances? Comment font les parents qui ne parlent pas ou guère le français? Il est temps que les parents obtiennent quelques éclaircissements. Qu'attend-on d'eux? Sont-ils des répétiteurs, des contrôleurs de travaux, des chercheurs en didactique, des rédacteurs d'exposés? Les devoirs vont d'un simple exercice de révision de grammaire ou de mathématique à la préparation d'une conférence. Et la secrétaire générale de l'Association de déclarer: *Franchement, j'aimerais faire autre chose le soir entre 17 h 30 et 18 h 30 et ma fille aussi!* Est-ce que les devoirs ne pourraient pas se faire à l'école?

Une implication croissante

La majorité des parents s'inquiète de la réussite scolaire de leurs enfants. Il y a plus de 10 ans, en 1991, une enquête genevoise révéla que 92% d'entre eux – les mères surtout – aidaient leurs enfants dans leurs devoirs. Les familles faisaient tout leur possible. Ces efforts ne s'avéraient d'ailleurs pas toujours efficaces et pouvaient même parfois troubler les apprentissages. Plus



Impossible dialogue, mariage forcé, véritable partenariat? Et si seul comptait l'intérêt de l'élève!

on montait dans la hiérarchie sociale, plus les parents passaient de temps à aider leurs enfants et plus le rôle du père gagnait en importance (Kellerhals Montandon 1991).

Finalement, le dialogue école-famille s'avère complexe et souvent tendu car ses acteurs ont des références culturelles et des représentations très diverses et contrastées de leur rôle. De nouvelles tendances commencent à se manifester. Certains parents deviennent des consommateurs exigeants qui contestent les décisions scolaires et s'adressent à des avocats. Afin d'éviter les heurts et les malentendus, il faudrait instaurer de véritables partenariats au sein des établissements, comme cela se pratique dans nombre de pays européens. Les élèves auraient tout à y gagner. ●

« Les parents sont-ils des répétiteurs, des contrôleurs de travaux, des chercheurs en didactique, des rédacteurs d'exposés? »

¹ Ed. Quartier-La-Tente, L'orientation nouvelle des programmes scolaires. Annuaire de l'instruction publique. Payot: Lausanne 1919

Bibliographie

- Duchosal, Henry (1919). *Le surmenage et les devoirs à domicile*. Annuaire de l'instruction publique. Lausanne: Payot
 Dr. Steppbacher (1914). *Le mouvement des idées pédagogiques*. Annuaire de l'instruction publique. Lausanne: Payot
 Kellerhals, J. et Montandon, C. (1991). *Les stratégies éducatives des familles*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
 Meirieu Philippe avec 15 auteurs (2000). *La grande explication*. Paris: Plon
 Montandon, C. et Perrenoud, P. (1987). *Entre parents et enseignants: un dialogue impossible? Vers l'analyse sociologique des interactions entre la famille et l'école*. Berne: Peter Lang
 Zay, Danielle. *Enseignants et partenaires de l'école: démarches et instruments pour travailler ensemble*. Bruxelles: De Boeck & Larcier 1996
 CSRE (2000) *Au cœur des redéfinitions. L'interface école/famille en Suisse*
 Aarau: CSRE